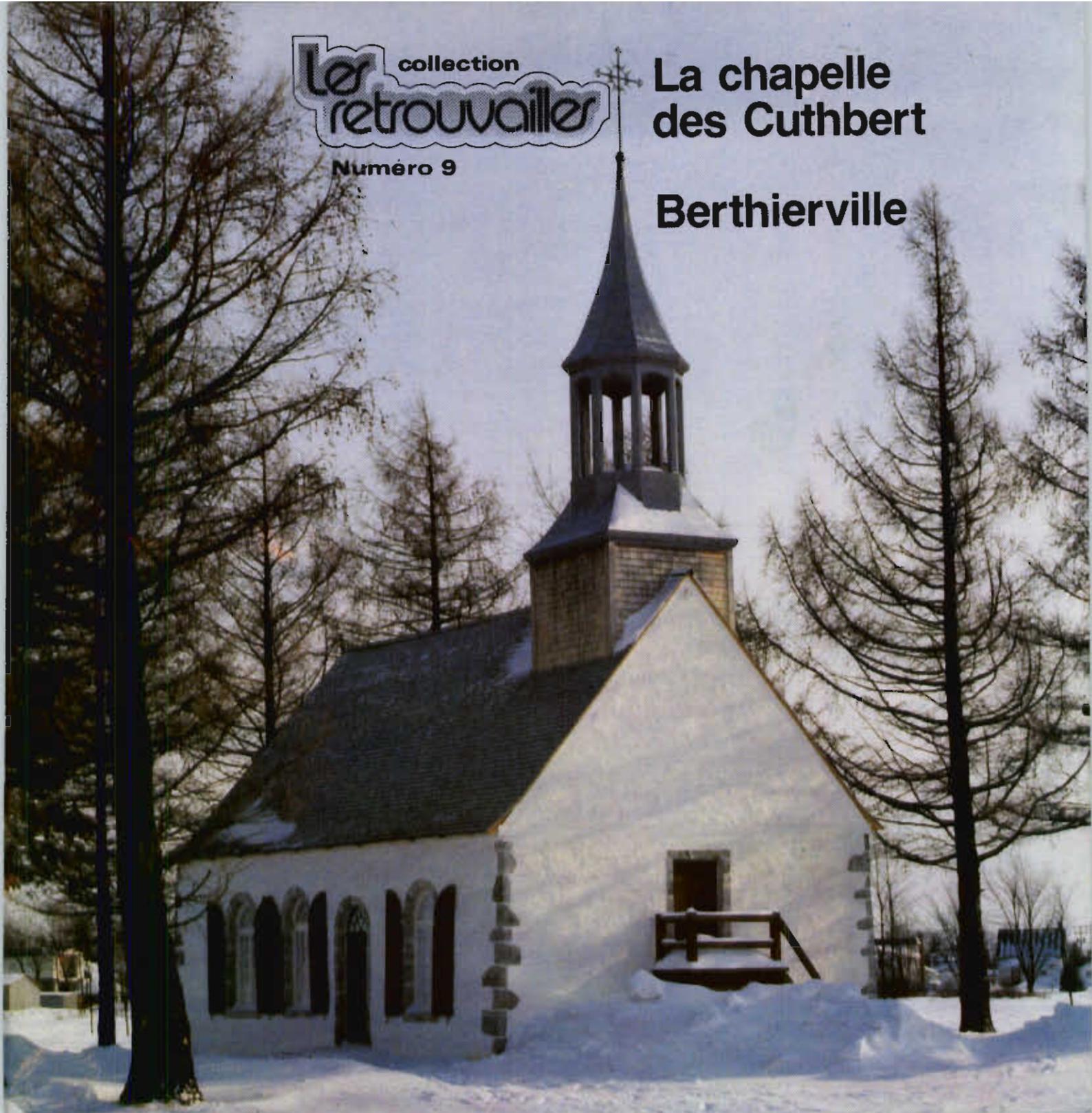


Les **collection**
retrouvailles

Numéro 9

**La chapelle
des Cuthbert**

Berthierville



La chapelle des Cuthbert

Berthierville

Québec
Mars 1979

Texte

Marie-Thérèse Thibault

Recherche

Paul Gagnon

Marie-Thérèse Thibault

Photos

Jean-Paul Body

Paul Gagnon

Valier Savoie

© Ministère des Affaires culturelles 1979

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

1^{er} trimestre 1979

ISBN 0-7754-3157-5

Chapitre I

L'homme et sa famille

Le premier seigneur anglophone de Berthier, l'Honorable James Cuthbert, fut l'un des premiers soldats de l'armée britannique à s'établir au Canada après la Conquête anglaise de 1759. Ayant acheté la seigneurie de Berthier, le 17 mars 1765, il fit l'acquisition, peu à peu, de parties de seigneuries et de fiefs voisins: Dorvilliers, Dautray, Lanoraie, Maskinongé, Carufel, Dusablé et de l'Ormier. Il avait donc des droits sur les îles en face de Berthier et sur une bande du territoire compris entre Lanoraie et Maskinongé sur la rive nord du fleuve.

1. Les ancêtres de James Cuthbert

Né à Inverness en Écosse à une date inconnue, James Cuthbert appartenait à la branche cadette des barons de Castlehill, vieille et noble famille écossaise. Le diplôme de ses armoiries fait remonter sa famille jusqu'en 1411. Son ancêtre, George Cuthbert, qui vivait à cette époque, était lui-même issu d'une ancienne famille saxonne du Royaume de Northumberland.

Ce diplôme, daté du 24 janvier 1778, porte au bas le sceau du bureau du héraut d'armes du Lyon à Édimbourg, en Écosse. Nous reproduisons ici la traduction de ce diplôme, réalisée par l'abbé S.A. Moreau et parue en 1889 dans son livre traitant de l'histoire de la seigneurie de Berthier. La photographie du blason de la famille Cuthbert est tirée du journal «The Dominion Illustrated» publié le 1^{er} août 1891.

«A tous et à chacun de ceux que les présentes concernent ou pourront concerner, nous, John Hooke Campbell de Bangeston, Écuyer, héraut d'armes du Lyon, certifions et déclarons par les présentes que les Insignes et Armoiries se rapportant et appartenant à l'Honorable Jacques Cuthbert, Écuyer, propriétaire des liefs ou seigneuries

de Berthier, Maskinongé, New-York, autrement appelé Dusablé, Dautray, Lanoraie, et de l'Ormier, dans le district de Montréal et la province de Québec Amérique du Nord, l'un des conseillers législatifs de sa majesté dans la dite province, et ci-devant capitaine dans le quinzième régiment d'infanterie, fils et héritier d'Alexandre Cuthbert, d'Inverness, Ecuyer, et de Béatrix, fille de David Cuthbert, d'Ardresier, Ecuyer; lequel Alexandre était fils et héritier de Jean Cuthbert, d'Inverness, ecuyer, et de Marie, fille de . . . MacLean de Dachgarroch, Ecuyer; lequel Jean était le second fils de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, chef de cet ancien nom de Sir, et de Marie, fille de George Cuthbert, de Drakies, Ecuyer; lequel dernier Jean était fils et héritier de Guillaume Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, baron de Castlehill, qui était fils et héritier de George Cuthbert, de Castlehill Ecuyer, arrière petit fils de Guillaume Cuthbert, de Castlehill, Ecuyer, qui était fils et héritier de Jean Cuthbert, de Castlehill. écuyer, qui était fils et héritier de George Cuthbert, de Castlehill, ecuyer, qui commanda les Forces levees par la ville d'Inverness à la bataille de Harlane, en l'an 1411, contre le rebelle Donald, seigneur des Isles, dont il a saisi le drapeau, lequel dernier George était le représentant d'une ancienne famille saxonne de ce nom dans le royaume de Northumberland; sont immatriculés dans les registres publics du bureau du Lyon, et se blasonnent comme à la marge¹ de la manière suivante, savoir: D'or à la fasce d'azur chargée de trois fraisières d'argent. Au chef chargé d'une bisse s'élevant du second en pal, armé et langue de gueules. Au-dessus de l'écu est placé un heaume en rapport avec son degré, bordé de gueules et doublé d'argent. Sur une guirlande de ses livrées, et comme cimier, une dextrochère armée sortant en pal de la guir-

¹ Les armoiries sont présentes à la marge du document.

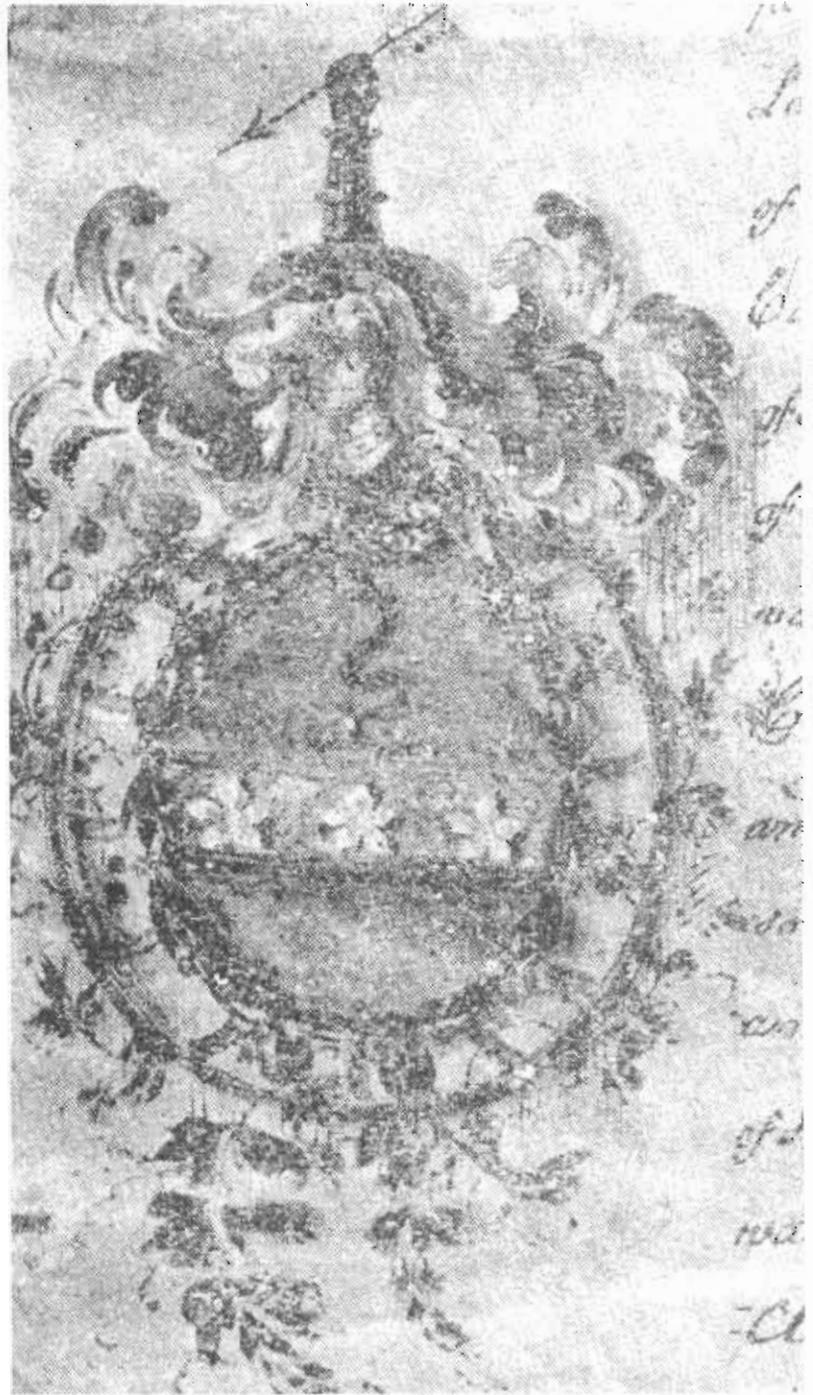


Tableau de saint Cuthbert offert par James Cuthbert à la paroisse Saint-Cuthbert.



lande et tenant une flèche propre. Et sur une oriflamme, au dessus du cimier, cette devise «Fortiter» lesquels insignes et armoiries ci-dessus blasonnés nous, par les présentes, ratifions, confirmons, et assignons au dit honorable Jacques Cuthbert, écuyer, et aux héritiers de son corps comme leurs propres livrées et armoiries dans tout temps a venir.

«En foi de quoi les présentes ont été souscrites par Robert Boswell, écuyer, notre député, et le grand sceau de notre bureau y a été apposé, à Édimbourg, le vingt-quatrième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-huit.»

«R. Boswell,
«Lyon Dep.»

James Cuthbert disait avoir des liens de parenté avec Jean-Baptiste Colbert, homme d'État français, ministre de Louis XIV, dont la famille se prétendait d'origine écossaise. La présence de la bisse ou couleuvre ondoyante retrouvée sur les deux blasons vient appuyer la thèse de James Cuthbert. Cette figure héraldique rappelle vraisemblablement la légende suivante: saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne dans le royaume de Northumberland, au septième siècle, aurait conjuré tous les serpents de son pays natal. Il est fort possible que les membres de sa famille aient conservé ce souvenir dans leurs armoiries constituées plus tard.

James Cuthbert portait une véritable vénération à saint Cuthbert et l'une des paroisses érigées canoniquement sur ses terres en 1765, porte son nom. Il a même offert à la nouvelle paroisse, en 1785, un grand portrait de son saint patron. Ce tableau, sur lequel on retrouve les armoiries de la chapelle Cuthbert, est aujourd'hui entreposé dans la sacristie de l'église Saint-Cuthbert.

2. Biographie de James Cuthbert

James Cuthbert a d'abord mené une carrière militaire et ensuite une carrière politique.

En 1741, James Cuthbert, alors lieutenant dans la marine anglaise, a assisté au bombardement de la ville de Carthagène en Colombie par l'amiral britannique Vernon. Il est ensuite passé à l'infanterie où il a d'abord servi comme commandant d'une compagnie de milice formée à Inverness et connue plus tard sous le nom de «Black-Watch» ou 42^e régiment d'infanterie anglaise.

En 1758, il a participé à la prise de Louisbourg en tant que capitaine dans le 15^e régiment sous les ordres du général Amherst. L'année suivante, on le retrouve comme aide de camp du général Wolfe dans la campagne militaire menée par celui-ci dans la vallée du Saint-Laurent, et qui s'est terminée en septembre par la bataille des plaines d'Abraham. Selon l'abbé Moreau, James Cuthbert aurait été choisi par le général James Murray pour aller annoncer en Angleterre la nouvelle de la capitulation de la ville de Québec. Il a fait partie de l'état-major du général Murray jusqu'au traité de Paris, en 1763, après quoi, ayant décidé de s'établir au Canada, il s'est retiré de l'armée.

Nommé membre du Conseil exécutif de la Province de Québec en 1766 par le lieutenant-gouverneur Sir Guy Carleton, il occupera cette fonction jusqu'en 1775 au moment où, à la suite de l'Acte de Québec promulgué en 1774, il deviendra l'un des membres du Conseil législatif nommés par le gouvernement de Londres. Lorsque Carleton, élevé à la pairie sous le titre de baron Dorchester, fut de nouveau nommé gouverneur en remplacement de Haldimand, le nom de Cuthbert fut omis de la liste des conseillers législatifs nommés, dans les instructions au gouverneur en date du 23 août 1786.

Déjà peu apprécié par Lord Dorchester qui le tenait pour un esprit factieux et brouillon, James Cuthbert s'était aussi attiré le mécontentement de Haldimand qui le rangeait parmi les spéculateurs sur les prix du blé et de la farine. James Cuthbert demanda sa réinstallation au Conseil à maintes reprises sans jamais l'obtenir. Ainsi se termina la carrière législative de James Cuthbert.

Lors de la création des vingt et un comtés du Bas-Canada, à la suite de l'Acte constitutionnel de 1791 qui divisait la province de Québec en Haut et Bas-Canada, James Cuthbert se présenta à la première élection dans le comté de Warwick (qui prit le nom de Berthier par la suite) contre Pierre-Paul Margane de Lavaltrie. Il fut défait. Mauvais perdant, il contesta cette élection alléguant que monsieur de Lavaltrie n'était pas sujet britannique.

Lors de la guerre déclenchée en 1775-1776 par la révolution des colonies américaines contre l'Angleterre, James Cuthbert a contribué à défendre sa nouvelle patrie. Le journal «The Dominion Illustrated» daté du 1^{er} août 1891 rapporte le fait suivant dans un article consacré à la famille Cuthbert.

Les Américains, déjà en possession de la ville de Sorel, envisageaient de prendre par surprise sept bateaux, bien chargés de matériel d'artillerie, amarrés dans le fleuve près de Pointe-du-Lac. James Cuthbert apprit leur intention et alla en informer le général Simon Fraser cantonné à Trois-Rivières. Ce dernier fit immédiatement renforcer les troupes britanniques à Pointe-du-Lac et déplacer les bateaux convoités près du Cap-de-la-Madeleine de sorte que les Américains, à leur arrivée, furent battus et leurs bateaux, détruits. Informés du rôle joué par le seigneur Cuthbert dans leur défaite, les Américains, en guise de représailles, ont envoyé un détachement de



Manoir de Berthier. Photos Archives nationales du Québec, Collection Initiale.

soldats qui, en plus de l'avoir fait prisonnier et de l'avoir amené, menottes aux mains, jusqu'à New York, ont brûlé son manoir et causé de multiples dommages évalués à trois mille livres.

À son retour de captivité, le seigneur Cuthbert aurait fait reconstruire son manoir sur le même terrain au bord de la rivière Bayonne. Il s'agissait d'une longue maison asymétrique dont les murs étaient recouverts de planches à déclin et dont le toit, à deux pentes, était percé de lucarnes.

Au manoir s'ajoutaient divers bâtiments tels des écuries, des hangars, une glacière et des dépendances pour loger des bestiaux.

Le vaste terrain autour du manoir comprenait un magnifique bosquet d'arbres, des terrasses gazonnées, et un jardin.

James Cuthbert était un homme très autoritaire, jaloux de ses droits et privilèges seigneuriaux; il se serait montré parfois très sévère envers ses censitaires dont il exigeait beaucoup. Cette sévérité doublée d'une forte animosité pour le curé de Berthier, Mgr Pouget, qu'il accusait de soulever ses censitaires contre leur seigneur, ont engendré beaucoup de mécontentement à son égard de la part des habitants. La déclaration suivante, faite par un censitaire le 14 janvier 1790 et citée dans l'histoire de Berthier de l'abbé Moreau, en témoigne.

«Je, soussigné, tenancier de Berthier, certifie à qui peut appartenir, qu'étant allé payer mes rentes à M. Cuthbert, il me les a refusées parce que je ne les voulais payer que suivant le contrat de concession, et non suivant un contrat de vente, qui n'a pas eu lieu, la même terre ayant été reprise par voie de justice et restée à mon père, qui ne me paraît pas s'être soumis à d'autres conventions. Sur quoi M. Cuthbert m'a dit que c'était la Bougresse de robe noire qui m'avait donné ce

conseil, quoique je ne lui parlasse nullement de M le curé — me traita d'insolent, et me dit de passer la porte — avec d'autres menaces

«En foi de quoy, a Berthier, le 14 janvier mil sept cent quatre-vingt-dix.»

«François Olivier, témoin».

D'autre part, cet homme se considérait presque comme le père de ses censitaires et n'hésitait pas à consentir à toutes les demandes relatives à leur religion qu'il jugeait raisonnables. Il a ainsi fourni de la pierre à chaux et du bois nécessaires à la construction des églises et des presbytères de Berthier, de Saint-Cuthbert ainsi qu'au presbytère-chapelle desservant la population des rangs Saint-Pierre et Saint-Esprit; il a donné des cloches aux églises de Berthier et de Saint-Cuthbert et, comme on l'a déjà mentionné, un tableau à l'église de Saint-Cuthbert.

Les Cuthbert étaient reconnus pour leur hospitalité. Ils jouissaient du respect et de l'amitié de plusieurs membres de l'administration britannique. Le seigneur Cuthbert était, par exemple, un ami intime du duc de Kent, père de la future reine Victoria, alors commandant des armées britanniques au Canada et qui habitait la résidence d'été du gouverneur à Sorel. Très souvent durant l'été, le duc traversait le fleuve et venait dîner dans la famille Cuthbert, au manoir de Berthier.

James Cuthbert. Photo tirée du journal «The Dominion Illustrated» du 1^{er} août 1891.



3. Les descendants de James Cuthbert

Après avoir divorcé de Margaret Mackenzie en Écosse, James Cuthbert avait épousé, en 1766, Catherine Cairns. De leur union naquirent douze enfants dont sept filles (Béatrix, Margaret, Jane, Mary-Ann, Georgina, Catherine, Rébecca) et trois fils (Alexander, James, Ross), tous vivants au moment de la mort de leur mère, en 1785.

Quand les trois garçons furent en âge d'entreprendre leurs études, leur père, bien que protestant, les envoya au collège des Jésuites à Douai, en France, où allaient étudier les jeunes nobles catholiques d'Angleterre, d'Écosse, et d'Irlande. Le seigneur Cuthbert voulait que ses fils apprennent la langue française et le droit civil français encore en usage au Québec. Alexander et James ont choisi d'embrasser la foi catholique, tandis que Ross est resté fidèle à la religion de son père.

D'abord courroucé par le choix de ses fils, James Cuthbert a cependant fini par l'accepter. Ce détail a pourtant contribué à envenimer les relations du seigneur avec le curé de Berthier qu'il accusait également de susciter des troubles dans sa propre famille.

L'Honorable James Cuthbert mourut à son manoir le 17 septembre 1798. Par son testament, il laissait les seigneuries de Berthier, Maskinongé et Dusablé à son fils James et celles de Lanoraie et Dautray à son fils Ross.

Le second James Cuthbert naquit à Berthier vers 1769; il était catholique, parlait couramment le français et comprenait très bien ses censitaires. Ayant d'abord embrassé la carrière des armes, il se retira du service actif en 1798 pour se consacrer ensuite à la politique. Il représenta le comté de Warwick (Berthier) à l'Assemblée législative; il

siégea ensuite au Conseil législatif du Bas-Canada de 1812 à 1838; et lorsqu'un amendement à la Constitution transforma ce conseil en Conseil spécial, James Cuthbert fils en fut nommé président.

Il se retira de la politique peu après lorsqu'on décida, à la suite du rapport Durham, de réunir les deux provinces du Haut et du Bas-Canada pour créer la province du Canada. James Cuthbert fils s'opposait à cette mesure parce qu'il se rendait compte que les Canadiens français du Bas-Canada formeraient désormais une minorité face à la majorité anglaise du Haut-Canada. Il mourut au manoir de Berthier, le 4 mars 1849.

Son fils, Edward-Octavian, fut le troisième et dernier seigneur anglophone de Berthier. Quelques années après la mort de son père, il avait abandonné le manoir, alors quelque peu délabré, au profit d'une plus petite maison située au village de Berthier. Il représenta le comté de Berthier à la Chambre des Communes à Ottawa de 1875 à 1887. Il mourut à la fin de l'année 1890.

Ross Cuthbert, le second fils de James Cuthbert père, héritier des seigneuries de Lanoraie et de Dautray, a poursuivi ses études de droit à Philadelphie où il a épousé Emily Rush, fille d'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance américaine. Ross Cuthbert, écrivain à ses heures, a pratiqué le droit à Québec, a siégé au Conseil exécutif de 1812 à 1841 et à l'Assemblée législative à plusieurs reprises. Fait important pour l'histoire de la chapelle, cette branche de la famille Cuthbert est restée protestante.

Catherine Cuthbert. Photo tirée du journal «The Dominion Illustrated» du 1^{er} août 1891.



Chapitre II

La construction et l'utilisation de la chapelle

Du point de vue religieux, James Cuthbert adhéra à l'Église d'Écosse, c'est-à-dire qu'il pratiquait le culte presbytérien de l'Église protestante ou réformée.

Au cours de ses premières années à Berthier, le seigneur Cuthbert ne put probablement pas pratiquer sa religion, faute de ministre; il allait faire baptiser ses enfants à Montréal par un pasteur anglican. Quelques années plus tard, il fit venir d'Écosse un ministre presbytérien qui, en plus de son rôle de précepteur pour les enfants, officiait le dimanche au manoir des Cuthbert.

Après la mort de sa seconde épouse, Catherine Cairns, en mars 1785, James Cuthbert fit construire une chapelle sur son domaine où furent déposés le corps de sa femme et celui de sa fille Caroline. Cette chapelle devint alors pour quelque temps le lieu de culte de la famille Cuthbert et des quelque vingt familles protestantes des environs, toutes plus ou moins liées au seigneur Cuthbert.

Cette chapelle fut le premier temple protestant construit dans la province de Québec (au sens de la Proclamation royale de 1763 comprenant le Québec et l'Ontario actuels). Dans le Canada d'aujourd'hui, seule la chapelle anglicane Saint-Paul, construite à Halifax en 1750, est plus ancienne que la chapelle des Cuthbert de Berthier.

Pendant les trente années qui ont suivi la Conquête anglaise, seuls les aumôniers des garnisons et quelques ministres envoyés dans les centres où se trouvait une forte concentration de population protestante ont tenté d'organiser la vie religieuse protestante dans la nouvelle colonie anglaise.

Les assemblées religieuses se tenaient alors dans des églises catholiques ou dans des édifices non conçus pour l'exercice d'une religion. Les

communautés protestantes de Québec et de Montréal utilisaient l'une, une salle du collège des Jésuites et l'autre, l'ancienne église des Récóllets. À Sorel, en 1784 on avait transformé une maison en temple protestant. Ce ne sera qu'à la fin du XVIII^e siècle que débiteront les constructions d'églises protestantes au Québec: l'église Christ Church à Sorel, en 1790, l'église de la rue Saint-Gabriel à Montréal, en 1792...

La chapelle des Cuthbert nommée Saint-André en l'honneur du patron de l'Écosse, fut construite en 1786, quatre années avant la première église Christ Church de Sorel, remplacée d'ailleurs dès 1842 par l'église actuelle, et six années avant l'église de la rue Saint-Gabriel, démolie en 1903 pour faire place à l'annexe de l'ancien palais de justice de Montréal.

Au moment de la construction de sa chapelle, James Cuthbert fit poser à l'extérieur, au-dessus de la porte d'entrée principale de la chapelle du côté sud, une plaque de marbre portant une inscription anglaise dont voici la traduction:

«Cette chapelle fut érigée pour le culte divin par l'Honorable James Cuthbert, Ecr., Seigneur de Berthier, Lanoraie, Dautray, New York, Maskinongé etc, et la première construite depuis la conquête de la Nouvelle

France, 1760

ET en mémoire

de Catherine Cuthbert son épouse, décédée le 7 mars 1785, âgée de 40 ans. Mère de 3 fils et

7 filles: mariée depuis 19 ans

Caroline une de ses filles est inhumée à l'extrémité ouest de cette chapelle près de sa mère. Elle fut une bonne épouse une mère tendre; sa mort a causé beaucoup de peine à sa famille et à ses amis.

Anno Domini 1786»

Le texte de cette plaque disparue au cours du XX^e siècle avait été heureusement relevé à maintes reprises.

La maçonnerie de la chapelle fut exécutée par Antoine Leblanc de Maskinongé en 1786. Le marché spécifiait qu'il y aurait trois portes et six fenêtres et que l'un des pignons serait renforcé pour supporter un clocher.

Marché entre l'Honorable James Cuthbert et Antoine Leblanc pour la maçonnerie d'une chapelle
Greffe du notaire Barthélémy Faribault (père)
24 août 1785

Pardev. Le Notaire de la ville et district de Montréal résident à Berthier sousigné et les témoins cy après nommés; fut présent antoine le Blanc M.^{re} maçon demeurant à Masquinongé lequel s'est par les présentes Soumis à et Engagé envers le S.^r p^{re} Martin de Pellan Stipulant pour L'hon.^{ble} James Cuthbert Écuier seigneur de Berthier et autres lieux de faire parfaire bien et dument à dire d'ouvriers et gens a ce connoissant a commencer au premier Juin de l'an prochain et de la continuer en avant sans discontinuer Jusqu'à l'entière perfection de L'entreprise consistant dans la maçonnerie d'une chapelle Sur le Domaine du di Berthier qui aura trente six piés de long de dehors en dehors et vingt quatre piés de large aussi de dehors en dehors sur douze piés de haut à prendre de la première pierre dans les fondements Jusqu'aux sablières, et l'épaisseur de la muraille sera a proportion du corps du bâtiment, comme aussi led.^t entrepreneur S'oblige de monter un pignon plus fort que l'autre pour y Supporter un clocher, et mettra sur les pignons quatre consolles qu'il taillera lui-même et laissera trois ouvertures de six piés de haut pour portes et six fenêtres de six grands veres, en outre un trou dans l'endroit qui lui sera indique qui sera revêtu de quatre pierres de taille pour y faire passer un tuyau de poêle, fournira led.^t entrepreneur

24. août 1785. J. Faribault, Notaire de la ville et District de Montréal.
Marché entre
L. S. le p. Faribault, Notaire, et d'ant. le Blanc M.^{re} maçon demeurant à
Masquinongé, lequel a été par les présentes soumis et engagé
envers le S.^r p^{re} Martin de Pellan stipulant pour
L'hon.^{ble} James Cuthbert Écuier seigneur de Berthier et autres lieux de faire
parfaire bien et dument à dire d'ouvriers et gens a ce connoissant a
commencer au premier Juin de l'an prochain et de la continuer en avant
sans discontinuer Jusqu'à l'entière perfection de L'entreprise
consistant dans la maçonnerie d'une Chapelle sur le
Domaine du di Berthier qui aura trente six piés de long
de dehors en dehors et vingt quatre piés de large aussi de dehors
en dehors sur douze piés de haut à prendre de la première
pierre dans les fondements Jusqu'aux sablières, et l'épaisseur
de la muraille sera a proportion du corps du bâtiment
comme aussi led.^t entrepreneur S'oblige de monter un
pignon plus fort que l'autre pour y Supporter un
Clocher, et mettra sur les pignons quatre consolles qu'il
taillera lui-même, et fournira trois ouvertures
de six piés de haut pour portes et six fenêtres de
six grands veres, fournira led.^t entrepreneur tout
ce qui est nécessaire pour la construction de la
chapelle.

toute la pierre de taille nécessaire tant pour les d. ouvertures que pour les coins laquelle lui sera paye dix huit sols le pied en observant que celle des Coins Sur les grands portera quatorze pouces, et sur les petites faces douze comme on a coutume de les faire. S'oblige led. maçon de crépir, rendre et blanchir lad. maçonnerie pour cet effet de prendre un bon ouvrier avec lui et Se nouriront a leurs frais, comme aussi led. S. Seigneur sera tenu de faire rendre tous les matériaux a pied d'oeuvre et de fournir les manoeuvres a Ses frais, En outre de paier aud. LeBlanc la somme de trois cent cinquante livres ou chelins ancien cours et de lui fournir trois minots de bled pour lad. maçonnerie seulement, non compris la pierre de taille qu'il paiera en outre, a quoy les d. parties Se sont soumises et obligées de part et d'autre sous L'hipothèque de tous leurs biens et en cas d'inexécution ou retardement de l'un d'eux le contrevenant sera tenu envers l'autre de toutes pertes dommages et interêts qu'il appartiendra: a été convenu que le paiement, de la d. entreprise ne sera exigible qu'a la perfection d'icelle, Et pour l'Execution des présentes le d. LeBlanc a Elu son domicile en sa demeure actuelle auquel lieu ect. non obstant ect. Promett. etc oblig. etc. renonçant etc; fait et passé Etude du d. No. L'an mil sept cent quatre vingt Cinq le vingt quatre aoust avant midi en présence des srs Antoine Joliette et Jn Prival temoins a ce requis lesquels ont signé avec les d. parties, hors led. LeBlanc qui a déclaré ne savoir signer de ce Enques et a fait sa marque apres lecture. / rature huit mots nuls /
 Marque X dant. LeBlanc
 James Cuthbert
 Jn Prival
 Ant. Joliette

Faribault

En 1787, Pierre Fouré dit Vadeboncoeur, de la paroisse du Saint-Esprit, s'engage à faire la menuiserie et la finition intérieure de la chapelle.

Des présentes Le d. LeBlanc. a Elu son domicile en sa
 demeure actuelle au quel lieu & non obstant ect. Promett.
 etc. oblig. etc. renonçant etc; fait et passé Etude du d. No.
 L'an mil sept cent quatre vingt Cinq le vingt quatre aoust
 avant midi en présence des srs Antoine Joliette et Jn Prival
 temoins a ce requis lesquels ont signé avec les d. parties, hors
 le d. LeBlanc qui a déclaré ne savoir signer de ce Enques et
 a fait sa marque apres lecture. / rature huit mots nuls /
 Marque X dant. LeBlanc
 James Cuthbert
 Jn Prival
 Ant. Joliette

Marché entre l'Honorable James Cuthbert et Pierre Fouré dit Vadeboncoeur
Grefte du notaire Barthelémy Faribault (père)
30 avril 1787

«Pardev.¹ Le Notaire de la ville et District de Montréal résident a Berth.¹ soussigné et les témoins cy apres nommés; fut présent P.¹ fouré d.¹ va de boncoeur M.¹ menuisier demeurant au S.¹ Esprit paroisse de Berthier, Lequel s'est par ces présentes volontairement engagé envers le Cap.¹ P.¹ Pellan Stipulant pour et au nom de l'honble Js. Cuthbert Ecuier seigneur de Berth.¹ Dautrai la Norai etc. de faire et parfaire bien et dûement a dire d'ouvriers et gens a ce connaissant dici alafin de septembre de la présente année les ouvrages de menuiserie cy après spécifiés ala Chapelle du d.¹ s.¹ seigneur consistant en ce qui suit savoir, de faire le plancher haut et bas, la voûte, les croisées qui s'y trouvent et qui seront faittes en rond point, une corniche tout autour de la voûte de six a sept pouces, blanchira proprement les planchers haut et bas ainsi que les cloisons et la voûte, fera trois portes doubles avec des cloux, deux portes cocheres d'assemblages, les contrevents des croisées unis, la chaire de préche d'assemblage posée dans l'endroit ou elle doit être avec un Escalier, un autre petit Escalier pour monter au Jubé, un autre Escalier par dehors pour monter a la porte du Jubé ou il fera une gallerie, fera le jubé et les bancs nécessaires en icelui de la façon la plus commode, et dessus le Jubé un petit Escallier pour monter aux Cloches, couvrira la premiere enrayure du clocher en planches et en bardeau, fera dev.¹ le jubé une Balustrade de la largeur du Batiment, et dans lad.¹ Balustrade il y aura une Corniche de six a sept pouces, fera une cloison avec une porte du plancher d'en bas en haut pour couvrir l'endroit ou l'on entertera les morts, peindra autant qu'il en sera capable les portes, contrevents et voûte, et posera les ferrures et arretera fes ouvrages en leur place solidement, bien entendu que led.¹

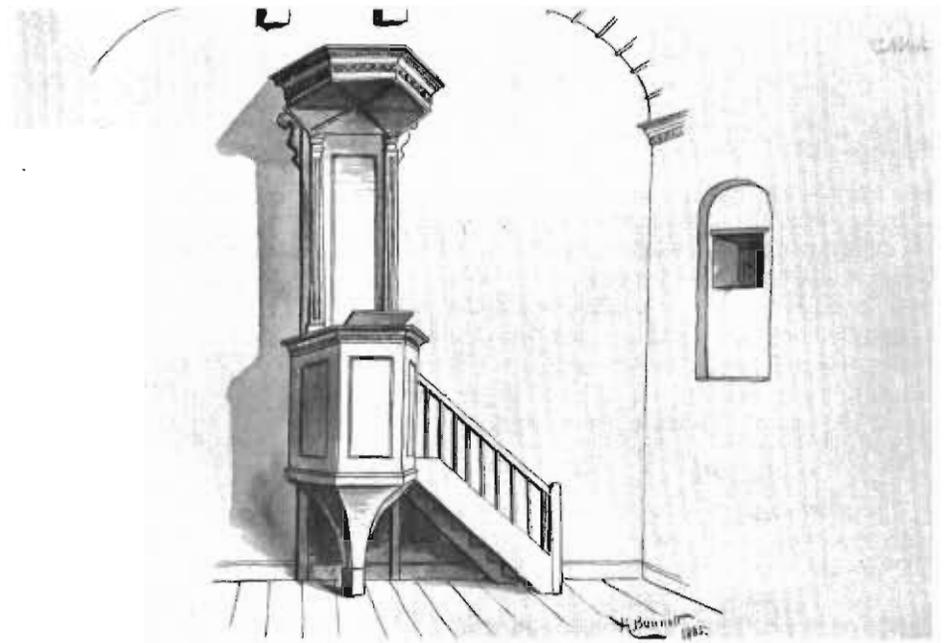
ouvrier sera nourri ala cuisine du Manoir, et que tous les materiaux ainsi que la ferrure et cloux qui seront fournis a pied d'oeuvre a sa demande; led.¹ ouvrier sera tenu de se conformer pour l'ouvrage a tout ce qui lui sera prescrit par le Seign.¹ ou le Cap.¹ Pellan. Leprésent marché fait, en outre pour et moiennant la somme de trois cent chelins de vingt sols sur laquelle led.¹ P.¹ fouré consent que déduction soit faite de cent six livres seize sols qu'il doit aud.¹ s.¹ seigneur, partant, ne restera plus alui paier, al'entiere perfection des d. ouvrages qui cent quatrevingt treize livres quatre sols ou Chelins même cours qui lui seront payés a fur et mesure de l'avancement desd. ouvrages; et, pour l'exécution des présentes il a élu son domicile ensa demeure actuelle auquel lieu etc. nonobstant etc. promett. etc. oblig.¹ etc. renonçant etc.; fait et passé Étude dud.¹ No.¹ L'an mil sept cent quatre vingt sept le trente avril après midi enprésence du S. Ant.¹ Joliette et de f.¹ Contré d.¹ Sans Soussy témoins ace requis lesquels avec lesd. parties ont déclaré hors les soussignés, ne savoir signer de ce Enquis et ont fait leurs marques après lecture. / rature quatre mots nuls / en interl. trois approuvé;

Marque de X fs. Contré
Marque X de p.¹ fouré
Ant. Joliette
James Cuthbert
Faribault

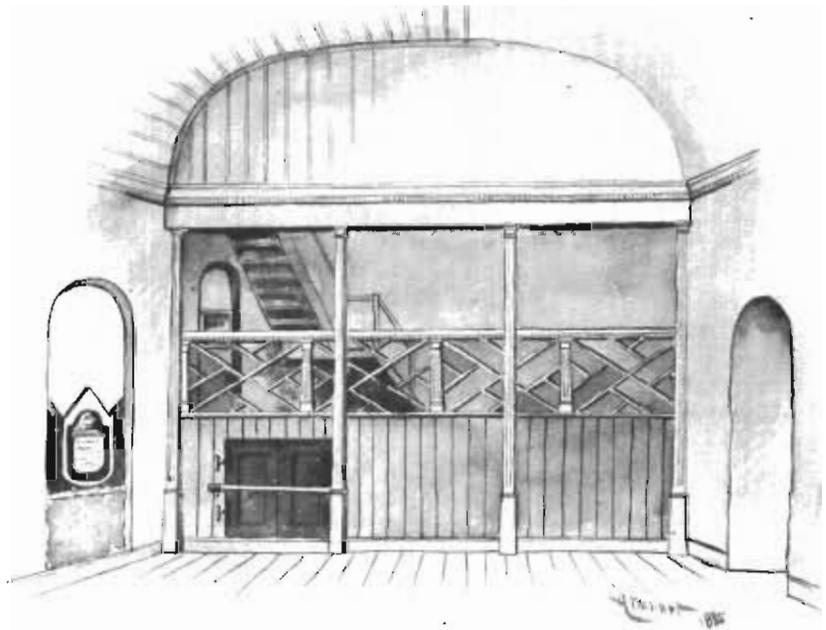
Deux dessins au sépia de H. Bunnett exécutés en 1885 illustrent le travail réalisé par Pierre Fouré dit Vadeboncoeur, près d'un siècle plus tôt.

A l'extrémité est de la chapelle, au milieu du mur, à quelques pieds au-dessus du parquet, s'élevait une chaire surmontée d'un dais à laquelle on accédait par un petit escalier.

A l'autre extrémité de la chapelle, du côté du clocher, sous le jubé destiné aux serviteurs et



Dessin au sépia de H. Bunnett montrant le mur est. Musée McCord, Montréal.



Dessin au sépia de H. Bunnett montrant le mur ouest. Musée McCord, Montréal.

surélevé de quelques pieds au-dessus du plancher, se trouvaient les fosses dans lesquelles étaient inhumés quelques membres de la famille Cuthbert. Le dessin de Bunnett montre le plancher, la voûte, la cloison et la balustrade délimitant le jubé de même que l'escalier menant au clocher. Par contre, les portes, les croisées, les contrevents, l'escalier et les bancs du jubé réalisés par Pierre Fouré dit Vadeboncoeur étaient déjà disparus.

Quelques travaux exécutés à la chapelle à une date inconnue, mais avant 1877, sont venus quelque peu modifier l'aspect original intérieur et extérieur du bâtiment. La porte placée dans le pignon et donnant un accès direct au jubé par l'extérieur fut murée de même que la porte d'entrée du côté sud. En même temps, les six fenêtres furent presque complètement fermées ne laissant que des petites ouvertures carrées. Entre 1885 et 1891, le clocher actuel a remplacé le clocher original, illustré sur une peinture à l'huile de H. Bunnett.

La cloche originale de la chapelle fut remise, au cours du XIX^e siècle, à l'école «Grammar School» devenue plus tard l'école Saint Alban de Berthier. Au début du XX^e siècle, lors du déménagement de cette institution en Ontario, les autorités de l'école ont donné la vieille cloche au Musée McCord de l'Université McGill.

Au moment de sa construction, la chapelle Saint-André répondait à deux besoins et avait par conséquent une double fonction: servir de lieu de culte et de chapelle funéraire.

Le service religieux fut longuement interrompu dans cette chapelle en raison de l'absence d'un ministre du culte. Le précepteur engagé par James Cuthbert n'officia certainement pas longtemps dans cette chapelle, puisqu'en 1794, le révérend



Peinture à l'huile de H. Bunnett montrant la chapelle en 1885. Musée McCord, Montréal.

John Doty, ministre anglican à Sorel, mentionne dans un rapport qu'il y a une église à Berthier, mais qu'il n'y a malheureusement aucun ministre pour y officier. En 1798, ce même John Doty viendra à Berthier y inhumer le corps de James Cuthbert père. Rappelons également qu'à partir de cette date, la chapelle appartient à un seigneur catholique, James Cuthbert fils.

Au début du XIX^e siècle, l'organisme nommé «Society for the Propagation of the Gospel» s'occupe d'envoyer des ministres protestants partout où le besoin s'en fait sentir. Ainsi les révérends J.C. Driscoll, Amos Ainsley et Narcisse Guérout viendront à tour de rôle exercer à Berthier en 1830, 1833 et 1849. En 1833, le révérend Amos Ainsley mentionne qu'il y a à Berthier cinquante protestants.

James Cuthbert fils, seigneur catholique de Berthier, demanda la permission à Mgr Bourget, évêque de Montréal, de laisser la chapelle à la disposition des protestants de Berthier. Celui-ci acquiesça à la demande, dans une lettre datée du 4 mars 1843, en disant qu'il valait mieux laisser les membres protestants de la famille utiliser la chapelle construite sur le domaine seigneurial. Elle devait servir jusqu'à la fin des travaux de construction de l'église anglicane Saint James de Berthier, en 1856.

La chapelle Saint-André peut également être considérée comme une chapelle funéraire. En effet, dès sa construction, les corps de Catherine et de Caroline Cuthbert y furent inhumés. En 1798, l'Honorable James Cuthbert y fut également enterré.

Le journal «The Dominion Illustrated» daté du 1^{er} août 1891 mentionne l'existence d'une plaque en bois dressée à la mémoire d'Alexander Cuthbert, fils de James Cuthbert père.

Une plaque en pierre était scellée dans la porte murée. Le texte gravé se lisait comme suit:

*James Cuthbert Esq.
Only son of the Hon. Ross Cuthbert,
Seigneur of Lanoraie and Dautrie.
Died 30 th March, 1842
Aged 42 years.*

*«Blessed are the merciful
For they shall obtain mercy
Blessed are the pure in heart
For they shall see God»*

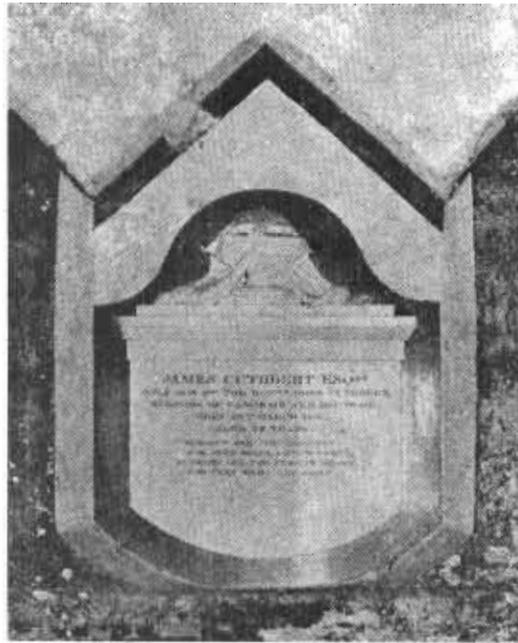
Un morceau de cette plaque a été trouvé lors des travaux de curetage de la chapelle.

Peut-être même y eut-il d'autres sépultures dans la chapelle. Le dernier seigneur Edward Octavian aurait mentionné au journaliste du «The Dominion Illustrated» que plusieurs membres de la famille Cuthbert ainsi que des membres de leur parenté y auraient été inhumés.

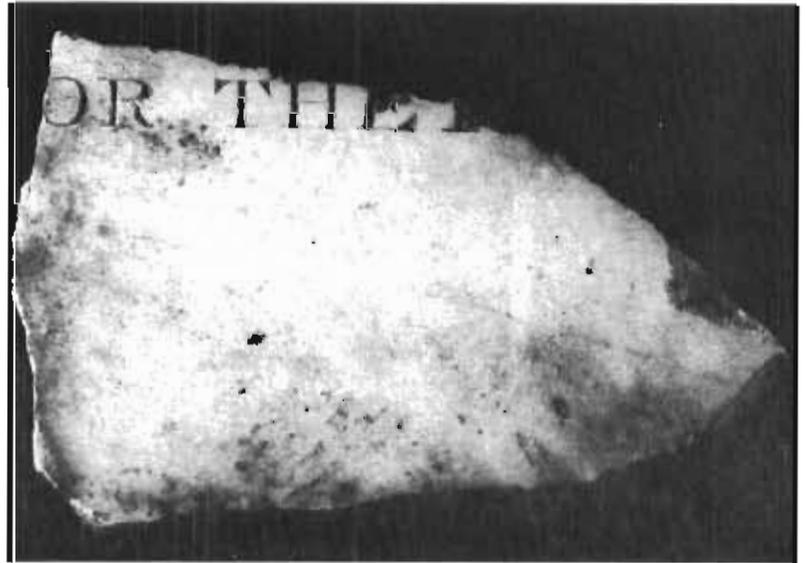
En 1866, un cimetière protestant rattaché à l'église Saint James de Berthier fut ouvert et les restes des personnes inhumées dans la chapelle Saint-André y furent transportés.

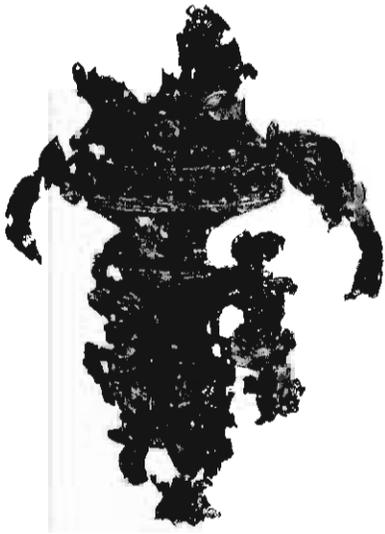
On a toujours cru que tous les corps avaient été retirés de la chapelle et inhumés dans le nouveau cimetière. Pourtant, en janvier 1978, l'archéologue Michel Gaumond a trouvé dans le coin nord-ouest de la chapelle le corps d'un adulte d'à peu près 50 ans dont la finesse de la mâchoire et la grosseur des dents indiquaient qu'il s'agissait d'une femme.

Ces constatations reliées aux renseignements mentionnés sur la plaque posée par le seigneur Cuthbert lors de l'érection de la chapelle permet-



Plaque funéraire de James Cuthbert, fils de Ross Cuthbert. Photo tirée du «The Dominion Illustrated» du 21 février 1891.





Tôle étamée retrouvée sur le cercueil de Catherine Cuthbert.

tent de croire qu'il s'agit du corps de Catherine Cuthbert en mémoire de laquelle la chapelle fut édiflée.

Le corps était recouvert d'un panneau de planches vermoulues dont la forme bien discernable était celle des cercueils anciens. Aux extrémités de ce panneau se trouvaient des garnitures de tôle étamée portant des dessins en relief représentant des feuilles d'acanthé, des marguerites, des roses et un angelot. Sur le pourtour du cercueil étaient plantées des broquettes de cuivre sous lesquelles se trouvaient des traces d'étoffe.

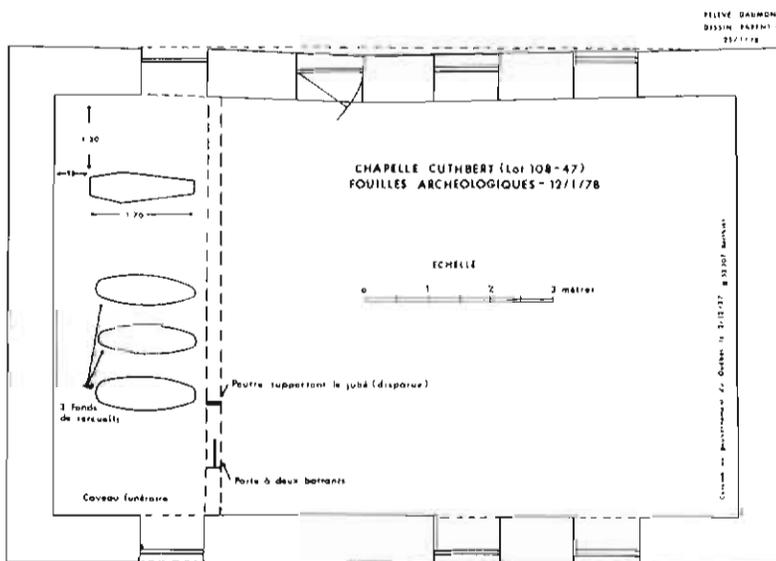
Une tranchée perpendiculaire à la première, a permis d'observer trois fonds de cercueils orientés dans le même sens et selon la même disposition que le premier; les corps en avaient été exhumés.

Dès la fin du XIX^e siècle, la chapelle est plus ou moins abandonnée. Déjà en 1877, M. McLennan mentionnait dans une conférence donnée à ce sujet que toute la menuiserie de la chapelle, toujours en place, s'abîmait progressivement sous l'effet de l'humidité et de la vermoulure. En 1891, le journaliste du «The Dominion Illustrated» parle de la chaire encore fixée au mur est de la chapelle et spécifie que le peu de menuiserie qui reste encore dans le bâtiment se détériore rapidement. Peut-être même le jubé, dont il ne parle pas, est-il déjà disparu!

Le 9 mai 1895, les enfants et héritiers du dernier seigneur Cuthbert vendent à monsieur Honoré Lincourt, cultivateur, les terres connues sous le nom de «domaine de la seigneurie de Berthier», à l'exception cependant de la chapelle entourée d'un terrain de 30 pieds.

La chapelle subit par la suite des dommages causés autant par l'état d'abandon dans lequel elle

Plan des fouilles faites par Michel Gaumond en janvier 1978.



se trouvait que par l'action des vandales et des bestiaux. Des malfaisans brisèrent porte et fenêtres tandis que les vaches qui paissaient dans les champs voisins firent tomber la clôture, pénétrèrent dans la chapelle et s'y abritèrent comme dans une étable.

Lorsque, le 2 décembre 1927, les héritiers Cuthbert cédèrent au gouvernement du Québec la chapelle et son terrain environnant, il ne restait plus que le toit, le clocher et les quatre murs de pierre, en fort mauvais état.



État de la chapelle en 1925. Vue du côté nord. Photo Archives nationales du Québec. Collection Initiale.

Chapitre III

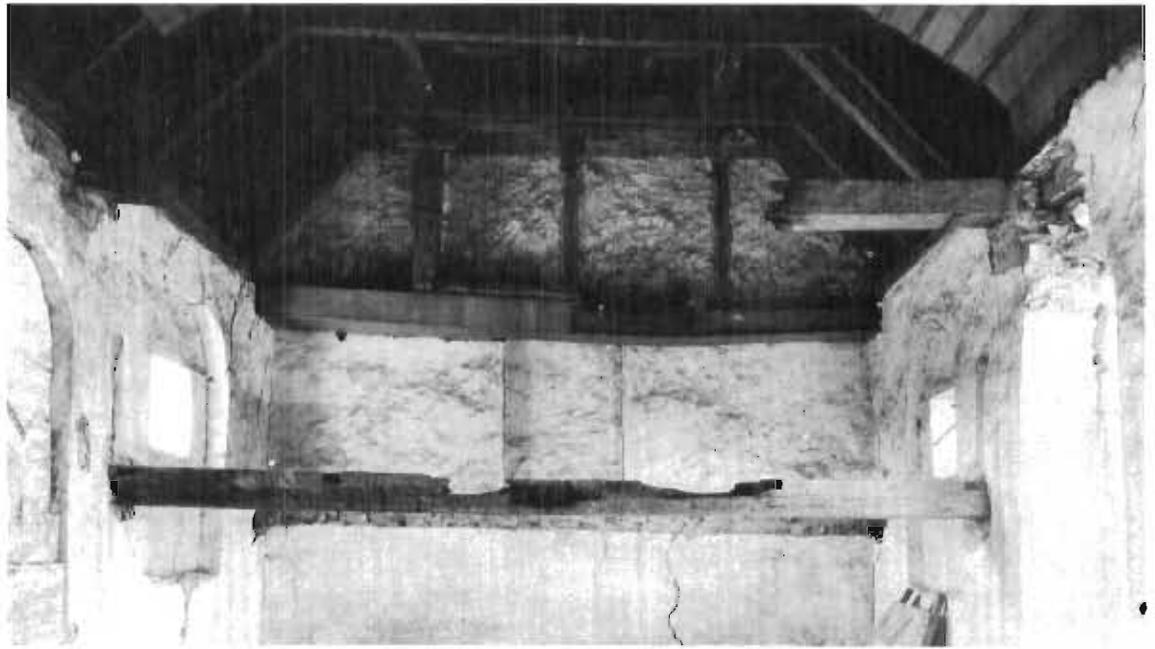
Les étapes de la restauration

1. Travaux de réparation: 1928 à 1957

Dès que la chapelle est devenue propriété gouvernementale, un architecte de Montréal, P. Roy Wilson, en a fait le relevé et a dressé des plans de restauration. Les six photos ci-jointes illustrent l'état dans lequel était alors le bâtiment. A l'extérieur, le crépi manquait à plusieurs endroits et la maçonnerie s'était effondrée; à l'intérieur, il ne restait que les poutres pourries du jubé, des lambeaux de voûte et le crépi original.



Photos prises par l'architecte P. Roy Wilson en mai 1928.



Mur ouest

État de la chapelle en 1925 avant les premiers travaux. Photos Gariépy, Fonds Morisset, I.B.C.



Mur nord



Mur est



Mur sud

La maçonnerie, la charpente et la couverture furent alors réparées; cependant, le projet de refaire la menuiserie intérieure fut vite abandonné.

Les travaux de 1928 ont freiné le processus de détérioration par la réparation des murs, du toit et du clocher; ils ont également redonné, en partie, à la vieille chapelle, son aspect original puisque les fenêtres ont alors été ramenées à leur apparence originelle. Une nouvelle porte, des panneaux de bois dans les ouvertures et une clôture neuve protégèrent la chapelle des vandales et des bestiaux.

Quelques années plus tard, soit en 1949, la chapelle Saint-André tombe de nouveau en ruine. Les ouvertures, sans porte ni panneaux aux fenêtres, laissent entrer les vaches; la clôture est encore brisée à plusieurs endroits et la maçonnerie continue de se détériorer là où le mortier s'effrite. Une seconde fois chargé des réparations, l'architecte Wilson fait réparer la clôture, replacer porte et panneaux, rejointoyer la maçonnerie et arracher les arbres qui poussent à travers les murs. Les journaux de l'époque rappellent la valeur historique de la chapelle et émettent le souhait d'en voir à nouveau l'intérieur meublé.

Ces travaux de réparation étaient insuffisants et dès 1957, la Commission des Monuments historiques se voit obligée d'entreprendre à nouveau des travaux de restauration: on a refait des sections de maçonnerie, posé un enduit de ciment sur la muraille de l'est, tiré les joints, posé une porte et des fenêtres vitrées, étendu une couche de pierre concassée et de gravier fin sur le sol et réparé la structure. A peine un an plus tard, des vandales avaient déjà brisé les fenêtres vitrées; celles-ci furent vite remplacées par des panneaux de bois. La chapelle fut classée monument historique le 30 mars 1958.



La chapelle en 1929 après les premiers travaux de restauration. Fonds Notman, Musée McCord, Montréal.





État de la chapelle en 1973. Cette photo illustre les travaux exécutés en 1957.



The historic chapel near Berthierville

État de la chapelle en 1950 après les travaux. Photo Archives nationales du Québec, Collection Initiale.

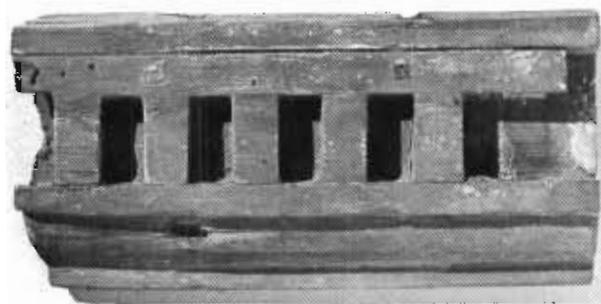
2. Travaux de restauration: 1977-1978

Avant le début des travaux de restauration, la chapelle se trouvait une fois de plus dans un état déplorable: la maçonnerie était fissurée; un crépi de ciment avait été posé sur le mur pignon est; il n'y avait plus aucune fenestration; un contre-plaqué avait été mis en guise de porte; la couverture en tôle était plus ou moins bonne et la charpente présentait certaines faiblesses. A l'intérieur, le crépi sur lequel on aurait pu retrouver des traces, avait été enlevé lors de réparations précédentes.

La restauration de la chapelle s'est appuyée sur les renseignements fournis par la coquille même du bâtiment, les relevés de l'architecte Wilson exécutés en 1928, les photographies du bâtiment prises en 1925 et 1928, les marchés de construction et les dessins de H. Bunnett.

La maçonnerie portait les traces d'appui des poutres du jubé et des solives de la galerie et elle montrait clairement les emplacements des deux portes murées.

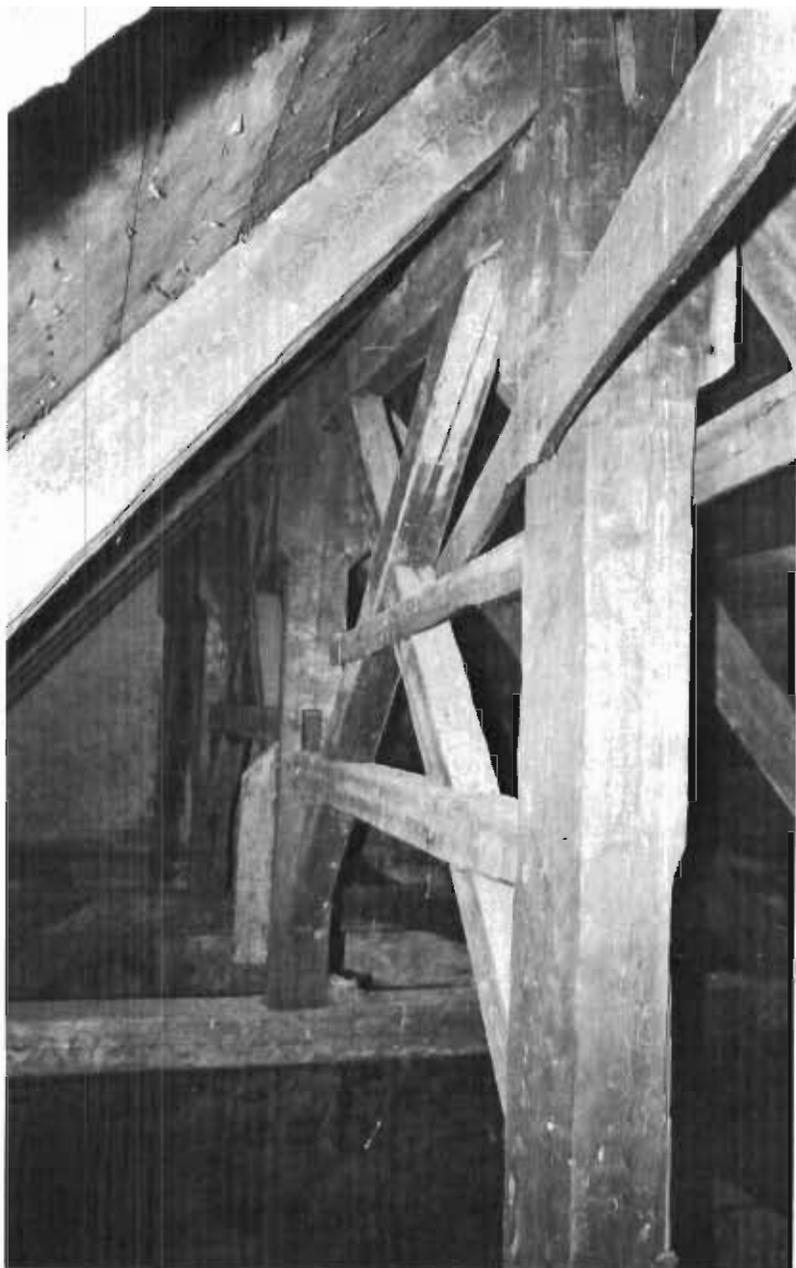
En plus de la coquille, quelques trouvailles faites sur le bâtiment ont fourni des renseignements utiles à la restauration: un gond de contrevent trouvé sur place, dans le mur, a servi de modèle aux nouveaux; une couverture complète de bardeaux cachée sous le revêtement de tôle révèle la nature de la couverture ancienne; un morceau de la corniche faisant partie des boiseries originales et récupéré par monsieur Wilson en 1928 a servi de modèle à la nouvelle corniche et sa couleur grise a guidé le choix de la couleur de la peinture intérieure.



Morceau de corniche ancienne fourni par P. Roy Wilson.



Détail de la corniche nouvelle posée à la chapelle.



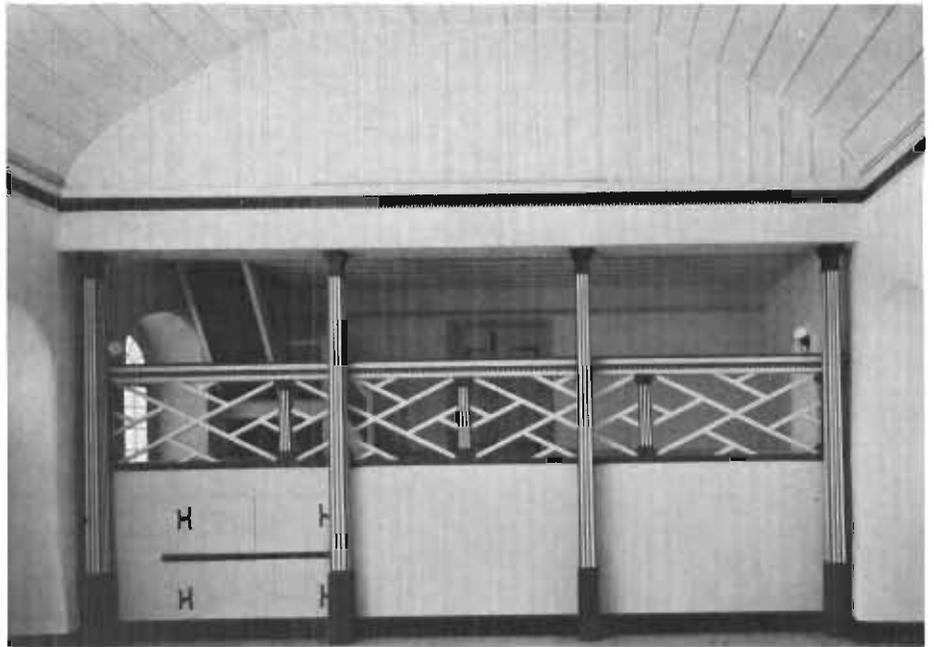
À ces renseignements nécessaires à la restauration, s'ajoutent deux autres documents de base: le marché de maçonnerie de 1785 et celui de menuiserie de 1787.

Ainsi, on retrouve en place les trois ouvertures des portes, les six fenêtres, la pierre de taille des ouvertures et des coins.

Il a également été possible de retrouver dans la maçonnerie la plupart des éléments décrits dans le marché de 1785; en ce qui regarde la menuiserie, la restauration s'est faite à partir des éléments du marché de 1787 et leur concordance avec les dessins de Bunnett de 1885.

De même, la restauration intérieure s'inspire à la fois du marché de menuiserie et des dessins de Bunnett, ceux-ci fournissant les modèles d'ouvrages spécifiés dans le marché, tels la chaire et l'escalier qui y donne accès, la balustrade du jubé, la cloison et les portes qui séparent le lieu où on enterrait les morts du reste de la chapelle, l'escalier conduisant au clocher, la voûte, la corniche et la plinthe. On a également retrouvé dans le mur les vestiges des solives qui soutenaient la galerie extérieure donnant accès au jubé.

Quelques pièces de la charpente du XVIII^e siècle, sous le clocher, furent réparées en utilisant les mêmes techniques que celles qui avaient prévalu à sa construction. Le clocher, reconstruit à la fin du XIX^e siècle, fut également solidifié et conservé tel qu'il était.



Mur ouest

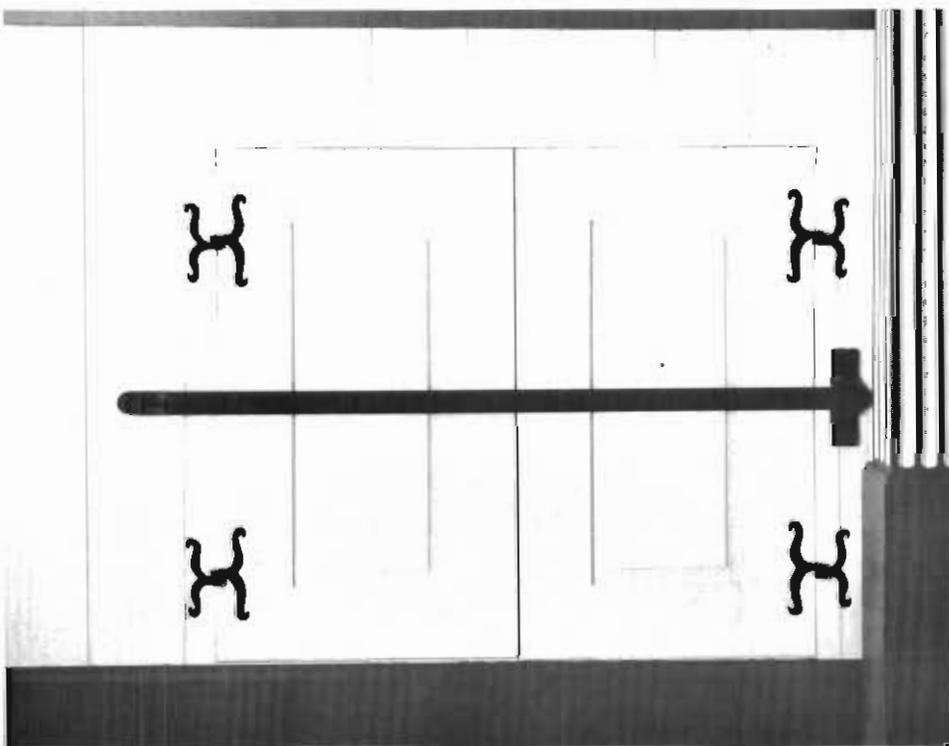
Intérieur de la chapelle restauré en s'inspirant des dessins de Bunnett.



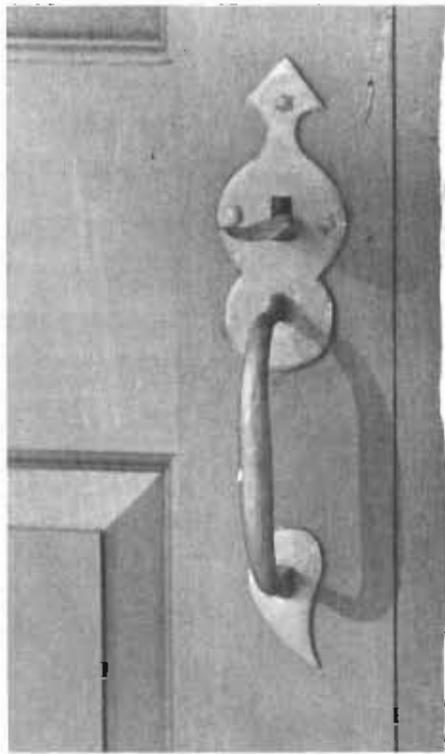
Mur est



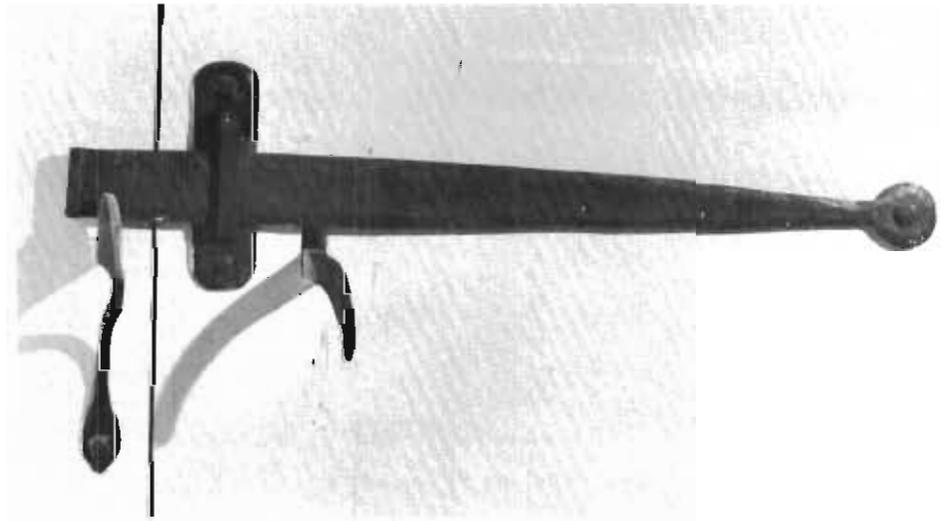
Escalier du jubé donnant accès à l'entretoit et au clocher.



Petite porte, telle qu'illustrée sur le dessin de H. Bunnett, conduisant au lieu de sépulture sous le jubé.



Poignée et clenche de la porte principale située du côté sud, reproduites à partir de modèles trouvés sur une porte encore en place à l'île Dupas.





Détail du clocher et de la croix. Les noms des ouvriers qui ont travaillé à l'édification du clocher, à la fin du XIXe siècle, sont gravés à l'intérieur du clocher.



La chapelle des Cuthbert: façade principale.

BIBLIOGRAPHIE

«An historic canadian family. The Cuthberts of Berthier», *The Dominion Illustrated News* (1^{er} août 1891).

Audet, Francis-J. «James Cuthbert de Berthier et sa famille. Notes généalogiques et biographiques», *Mémoire de la Société Royale du Canada*, Volume 29, section I (1935): 127 à 151.

«Church and state papers for the years 1759 to 1786, being a compendium of documents relating to the establishment of certain churches in the province of Quebec», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1948-1949* (Québec, Rédempti Paradis, 1949): 291 à 341

«Jacob Mountain First Lord Bishop of Quebec. A summary of His Correspondence and Of Papers Related There to For the Years 1793 to 1799», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1942-1943* (Québec, Rédempti Paradis, 1943): 175 à 261.

Kelley, Canon A.R. «The Quebec Diocesan Archives», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1946-1947* (Québec, Rédempti Paradis, 1947): 177 à 299.

Kittson, Arthur. «Berthier» *Hier et Aujourd'hui*. Berthier-ville, Imprimerie Bernard, 1953. 102 pages.

Moreau, M.S.A. *Précis de l'histoire de la seigneurie de la paroisse, et du comté de Berthier, P.Q.*, Cie d'Imp. de Berthier 1889. 118 pages.

Rainville, Jacques. *Album-Souvenir du Tricentenaire de Berthier 1672-1972*. Imprimerie Berthier Ltée, Berthier-ville, 1972. 96 pages.

Rainville, Jacques. «La chapelle Cuthbert», *Le courrier de Berthier*, (23 septembre 1970).

«The Cuthbert Chapel, Berthier-en-Haut», *The Dominion Illustrated News* (21 Février 1891).

FD8-08

Dans la même collection:

1. Les églises et le trésor de Berthierville
2. La prison des Plaines d'Abraham
3. L'église et l'enclos paroissial
de Saint-Mathias de Rouville
4. Les églises et le trésor de Saint-Pierre de la
Rivière-du-Sud
5. Les monuments historiques de Laterrière
6. La maison André B. Papineau
Ville de Laval
7. La plaine côtière de Bellechasse
8. Le phare de Pointe-des-Monts



Ministère des
Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine

FP 8-08